



AVIS D'ATTRIBUTION DE CHAMBRES UNIVERSITAIRES – ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026-2027

À l'attention des étudiants du CIAR-Mali

La Directrice générale du Centre d'Intelligence Artificielle et de Robotique du Mali porte à la connaissance de l'ensemble des étudiantes et étudiants que, pour l'année universitaire 2026-2027, les chambres du bloc dortoir du complexe seront attribuées exclusivement aux **étudiantes (filles) du Cycle préparatoire intégré**.

Cette décision est motivée par la capacité d'accueil limitée du bloc dortoir, qui ne permet pas de satisfaire l'ensemble des demandes de logement.

Les étudiantes concernées sont invitées à retirer et déposer leur dossier de demande de chambre auprès de la Direction du CIAR-Mali au plus tard le **vendredi 09 septembre 2026**. Le dossier comprend :

- un formulaire de demande de logement renseigné ;
- une copie de la carte d'étudiante ou de l'attestation d'inscription 2026-2027 ;
- une photo d'identité récente ;
- une copie de la pièce d'identité.

La liste des bénéficiaires sera affichée au tableau d'affichage de la Direction et publiée sur les canaux officiels du Centre. Les attributions sont nominatives et ne peuvent faire l'objet d'aucune cession ni sous-location.

Les autres étudiants sont invités à prendre les dispositions nécessaires pour leur hébergement.

La Direction générale compte sur la compréhension de tous et remercie chacun pour sa collaboration.

Kati, le **28 SEP 2026**

La Directrice Générale


Pr SOGÔBA Jacqueline KONATE
Chevalier de l'Ordre National